28 ANNEE — 2341 PARAIT LE SAMEDI 24 AOUT 1912

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, *21, Place de la Mairie*, SISTERON.
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Autour de Paul Arène

LA PROVENCE -- LES PROVENÇAUX

Dans notre dernier numéro nous avons annoncé les débuts littéraires de notre compatriote Mlle Paule Bassac. Nous commençons aujourd'hui la publication de l'œuvre de Mlle Bassac, que nous puisons dans la *Revue Bleue* et que nous publierons tout au long.

LA PROVENCE

Des rochers nus se découpant avec trop de netteté sur un ciel de lumière éblouissante, des champs caillouteux et arides, du soleil, du vent, des orages, — des insectes et des parfums, voilà la Provence, toute la Provence montagneuse des Alpes (1).

Ce n'est plus la côte pittoresque dont le reflet traîne dans l'eau tiède et bleue, ni la vallée où bondit le Rhône, mais une région desséchée et ardente faite de violences et de contrastes.

Elle est soumise à la magie toute puissante du soleil. Ici il règne en maître ; le sol craquelé se tend encore vers sa morsure, il roussit et brûle les feuilles qui vont mourir au pied des arbres, tapis somptueux et épais, sous lequel on sent frémir tout une vie mystérieuse d'insectes invisibles ; — il fleurit les rocs les plus arides de plantes odorantes, genêts d'or, lavandes pâlies, mignons œillets roses, dont l'arome, violent comme le bleu du ciel, grise et étourdit. Ses rayons vêtent les montagnes, l'eau des torrents et les cailloux secs de leur lit trop large d'azur, de pourpre et d'or, tandis que vibre dans l'air alourdi de parfums le crissement exaspéré des cigales, ivres de chaleur et de lumière.

Et dans les défilés étroits se rue, plus furieux, le mistral déchaîné, qui tord et déracine les arbres, fait trembler les murs croulants des vieux villages hauts perchés, pour venir se briser toujours au pied des roches impassibles.

Ici, la terre connaît la beauté tragique des orages grandioses, les roulements prolongés du tonnerre qui se répercute d'écho en écho, tandis que les éclairs illuminent d'une clarté livide la montagne sombre et menaçante, la campagne noyée.

Au creux des rocs et au sommet des crêtes s'amoncellent l'hiver neiges et glaçons, qui bientôt changés en torrents boueux, dévaleront les pentes rapides.

Là, des aspects très divers se trouvent réunis, et les impressions qu'ils laissent sont doublées par leur opposition. Ailleurs, on trouve des printemps plus doux, des montagnes plus hautes, des glaciers plus étendus, nulle part peut-être, davantage de sensations que n'en donne la Provence. Sa nature toujours mobile, émeut, grise ou accable, mais jamais ne laisse indifférent. Ardente et impétueuse, elle se saisit des êtres, leur enlevant jusqu'à la faculté de penser, ne laissant plus que celle de sentir ; et fait de nous des choses vibrantes au milieu de la fascination des choses.

Pays à la fois méridional et montagneux, il sait être l'un et l'autre intensément. A l'exagération de ses caractères et à leur contraste tient toute sa beauté.

LES PROVENÇAUX

Sur cette terre sont venus vivre des races différentes, mais toutes méridionales, sous lesquelles l'antique élément celtique ou gaulois a presque disparu.

Des Hellènes d'abord, puis les Latins qui ont laissé de nombreuses traces, débris de panthéons ou d'arcs de triomphe, inscriptions gravées sur des rochers, dans quelques coins de montagne.

Et plus récemment encore, en plein moyen âge, des Maures répandus bien au delà de la montagne qui porte leur nom, s'établirent dans le pays et arrivèrent à se fondre dans la population, malgré la guerre acharnée que les gens du pays firent à ces infidèles.

De ces races est issu le Provençal des Alpes, non pas simple résultat d'un mélange de peuples, mais en quelque manière fondu et recréé par la nature. Nulle part plus qu'ici, le pays n'a agit sur l'habitant, celui-ci est en quelque sorte né de son sol ; comme la cigale, il aurait quelque droit à se dire autochtone.

Aussi une harmonie étroite existe t-elle entre la Provence et l'homme créé par elle et pour elle ; hors de chez eux les méridionaux des Alpes sont dépaysés ; les étrangers qui, sur la foi des guides visitent la région, n'y comprennent rien.

Généralement, les qualités de ce montagnard sont celles que l'on peut attendre d'un méridional. Il a la gaieté de son pays joyeux, du soleil plein le cœur et la tête, une grande chaleur d'âme et d'imagination. Il prend la vie comme elle est, sans chercher au delà, volontiers et ingénument philosophe ; railleur et guoguenard, il s'amuse de tout et de lui-même. Mais, vivant sur un sol rude et ingrat, il a acquis, par sa lutte incessante pour la vie de chaque jour, beaucoup de sens pratique et une grande énergie. Indolent s'il le peut, il sait, quand il le faut, devenir travailleur, et qu'il vise un but, il y parviendra.

Mais sur des éléments si divers, la Provence ne pouvait agir de même. Aussi deux types se sont-ils formés, possédant quelques traits communs, au demeurant assez dissemblables.

L'un, c'est celui que je viens de décrire, celui que Jean Aicard peignit sous le nom de Maurin des Maures (1) car l'Estérel c'est encore les Alpes ; l'autre, eh bien ! l'autre, ce serait Jean des Figues (2) si le délicat analyste que fut Arène avait bien voulu assurer et préciser les traits un peu flottants de ce personnage, son propre portrait.

Il est plus intéressant peut-être, ce Provençal là, presque inconnu, et qui prête moins à la raillerie que l'autre, celui dans lequel il y a toujours un peu de Tartarin. Il s'est volontiers soumis à la nature, la laissant le pénétrer délicieusement de sensations sans cesse renouvelées. Ardent et enthousiaste, à ces deux qualités il en joint une autre, il est poète. Ne lui demandez pas comment ce don lui est venu, il vous répondrait comme Arène : « en écoutant chanter la cigale » ; et ce serait vrai ; de naissance il possède le don de l'harmonie et sait, avec des mots faire de la musique.

De nerfs plus affinés, il sent mieux son pays, n'en reste pas à l'impression générale de large gaieté, mais sait pénétrer jusqu'à la tristesse vague qui se dégage parfois des midis accablants ou des lourdes soirées d'été, lorsque les oiseaux et les cigales s'étant tus, le silence immense et parfumé n'est plus traversé que par l'appel lugubre de la chouette et le croassement lointain et navré des grenouilles. Pour celui qui a senti cela, un peu d'ombre voile le grand jour ; les vieux murs écroulés sont autre chose que prétexte à des jeux de lumière : les vestiges d'un passé mort qui fut peut-être beau ; pour celui-là encore, le soleil n'est pas seulement le mûrisseur des fruits, mais le créateur de mirages qui embellissent un instant la réalité.

Paul Arène fut ainsi. Il demeure le Provençal parfois joyeux jusqu'à une gaieté assez grosse, mais qui, mélancolique un peu et poète souvent, sait aussi vers le soir comprendre et chanter comme il le fit un jour, la mort en beauté des cigales (3).

PAULE BASSAC.

(A suivre).

(1) Celle qu'Arène désigne et limite ainsi : « Cette partie du terroir provençal... qui s'en va, remontant la Durance en pleine montagne, de Mirabeau à la frontière du Dauphiné ».

(1) Cf. Jean Aicard, "Maurin des Maures et l'Illustre Maurin".

(2) Cf Paul Arène, "La Gueuse parfumée". "Jean des Figues".

(3) Cf. "La Mort des Cigales".

Le Ministre de l'Agriculture dans les Basses-Alpes

On sais que M. Pams, l'actif et vigilant ministre de l'Agriculture, poursuit actuellement un très intéressant voyage d'études dans la région Sud-Est de la France.

Le ministre de l'agriculture est arrivé mardi soir, à 5 heures, en automobile, à Gréoux, pour étudier la question de l'aménagement du lac d'Allos et de la vallée du Verdon, ainsi que du barrage de Gréoux.

Gréoux est une jolie station thermale dont les sources sulfureuses sont très appréciées. A l'occasion du voyage du sympathique ministre de l'agriculture, la ville a pris un air de fête. Il y avait en ce moment de nombreux baigneurs.

Plusieurs membres du Parlement sont venus saluer le ministre ; on remarque notamment la présence de MM. Perchot, Henri Michel, sénateurs des Basses-Alpes ; Flaissières, sénateur des Bouches-du-Rhône ; Andrieux, Honnorat, Joseph Reinach, députét des Basses-Alpes ; Pourquery de Boisserin, député de Valence ; Sixte Quenin, député des Bouches-du-Rhône.

Etaient également présents : MM. Sibille, président, Dubarle, rapporteur de la commission parlementaire chargée d'examiner le projet relatif aux travaux d'aménagement du lac d'Allos et des barrages de Gréoux ; Vassal, préfet des Basses Alpes ; Dabat, directeur général des forêts ; Picard, ingénieur en chef et Tavernier, inspecteur des ponts et chaussées ; Carrier, inspecteur général des améliorations agricoles, ainsi qu'une délégation du conseil municipal d'Aix.

Des souhaits de bienvenue ont été présentés au ministre de l'agriculture par le sympathique maire de Gréoux, M. Malon, ancien président du conseil général des Basses-Alpes.

M. Pams remercie en quelques paroles applaudies. Il assure les représentants des Basses-Alpes du vif intérêt qu'il porte à leur département.

A six heures, le ministre de l'agriculture, accompagné des notabilités que nous venons de citer, se rend sur l'emplacement des travaux projetés. Il s'agit, on le sait, d'un projet grandiose qui comporte l'établissement d'un barrage de 64 mètres de hauteur, destiné à resserrer la vallée du Verdon. L'exécution de ces travaux comportera une dépense de 6 millions.

Le projet intéresse les départements des Basses Alpes, des Bouches du Rhône, de Vaucluse, qui ont voté les subventions nécessaires.

On n'attend plus maintenant que le vote du projet par le Parlement.

Le ministre est rentré à Gréoux à sept heures. Il a dîné à l'hôtel des bains.

C'est à Quinson, on se rappelle, que doit se terminer la nappe d'eau, refoulée par le barrage de Gréoux. Une partie de la plaine, environnant ce coquet village, doit être, par suite du barrage, submergée par les eaux. Cette partie dont la superficie peut être évaluée à un kilomètre carré environ, ne comprend que des terrains non cultivés et leur expropriation ne saurait entraîner une forte dépense.

Après avoir visité les divers sites d'Allos et du Verdon, le Ministre, accompagné d'une nombreuse suite, a traversé Sisteron dans la soirée de jeudi allant visiter le barrage de Fombeton et le canal de Ventavon, poursuivant son voyage d'études jusqu'à Serres-Ponçon, où il est également question d'y construire un fort barrage.

ECHOS DU VIEUX TEMPS

Le Canal de St-Tropez

Depuis l'an 1824, une inscription latine gravée sur l'obélisque de la fontaine de la Place de l'Horloge commémore la part importante prise par l'abbé de St-Tropez, évêque de Sisteron, à la construction du canal d'irrigation qui apporte dans nos campagnes l'agrément et la fertilité. Pour comprendre le mérite d'une telle initiative et l'exacte propriété de l'inscription latine, il faut se représenter, à l'aide de la tradition, le piteux état des lieux que l'abbé de St-Tropez voulait rendre tributaire des eaux de la Sasse.

Dès qu'on avait dépassé les limites du faubourg de la Baume et des domaines du Couvent on ne rencontrait plus guère de champs de culture ; des bois de chênes propices au gibier et des terrains vagues où paturaient les troupeaux bornaient l'horizon et la route qui d'ordinaire s'égaie du voisinage des habitations humaines n'avait d'autre distraction que le pas du voyageur ou le grondement de la Durance.

Cette nature sauvage qui avait sa beauté durait jusqu'au large plateau qui s'appelait alors Plan de Leydet et du milieu duquel la demeure seigneuriale émergeait, comme une création féérique, dans le décor de vastes prairies, de puissants vignobles et d'immenses champs de blé issus de l'appropriation séculaire du sol.

D'où vint à l'abbé de St-Tropez l'idée de rendre à l'agriculture les vastes espaces plongés dans l'abandon et quels bourgeois s'associèrent au projet qui devait si grandement favoriser la constitution de petites propriétés rurales, il n'est pas essentiel à cette petite chronique de le rechercher.

Ce qu'il importe de noter c'est que en peu d'années la physionomie de nos campagnes fut merveilleusement modifiée et qu'à mesure que le sol défriché fut soumis à l'irrigation, on vit apparaître de tous côtés cette variété de cultures et s'ériger ces modestes habitations que le regard a l'habitude de discerner et qui complètent si bien l'harmonie du paysage.

S'il est vrai que l'abbé de St-Tropez ait essuyé l'ingratitude de quelques contemporains qui auraient voulu profiter gratuitement des services du canal, il a eu le juste pressentiment de l'avenir en invoquant le jugement de leur postérité ; car ce n'est pas seulement la descendance de ceux qui ont pu le méconnaître qui honore sa mémoire, mais encore l'étranger qui, du cours St-Jaume ou des hauteurs de Chambrancon, admire chaque jour ce qu'il a ajouté à la beauté de la nature.

A. B.

© VILLE DE SISTERON

Retraites ouvrières et paysannes

L'article 62 de la loi des Finances du 27 février 1912 accordait aux assurés de la période transitoire (c'est-à-dire les personnes âgées de plus de 30 ans au 1er juillet), non encore inscrits sur la liste, la faculté d'effectuer rétroactivement les versements dont ils étaient tenus depuis le 3 juillet 1911, à la condition de déposer leur demande d'inscription avant le 3 juillet 1912. Ce délai vient d'être prorogé par le Parlement jusqu'au 1r janvier 1913.

Au termes de la même loi, les assurés qui ont élevé trois enfants jusqu'à l'âge de 16 ans, bénéficieront d'un dixième de l'allocation en sus.

Les ayants droits qui auraient déjà remis leur dossier dans les mairies, sont invités à nouveau pour y fournir les renseignements nécessaires sur leur situation de famille.

On peut marquer sa place en chemin de fer

C'est le moment des voyages.

Il vous est arrivé ou il vous arrive sûrement de désirer marquer votre place dans le compartiment, avant le départ, en y déposant pardessus, chapeau, parapluie ou simplement un livre.

Ce faisant, exercez-vous un droit ?

N'en doutez pas : la question vient d'être tranchée par le juge de paix de Laon qui a rendu, dans une affaire de ce genre à lui soumise, cette sentence :

Attendu que la circonstance d'après laquelle H... avait marqué sa place en déposant son parapluie et sa jumelle dans l'endroit par lui choisi constituait un droit acquis sur cette place ; qu'en effet, les droits s'acquièrent non seulement par convention, par l'effet de la loi ou d'un quasi-contrat, mais même par l'usage ; or, il est d'usage constant qu'un voyageur qui a marqué sa place en y déposant des objets lui appartenant a manifesté d'une façon certaine son intention de se l'approprier ; qu'il en a même pris possession : qu'elle lui appartient et qu'il n'est pas nécessaire qu'il l'occupe constamment en personne, les effets qu'il y a déposés l'occupant pour lui ; qu'elle n'est donc pas libre et que personne ne peut porter s'en emparer sans porter atteinte à son droit...

Eh ! eh ! savez-vous bien que cela s'appelle un précédent, une chose jugée, quoi encore ?

Et qu'il peut-être de bonne précaution d'avoir ce texte en portefeuille.

Chronique Locale

SISTERON

Contre la R. P. — La session d'août des Conseils généraux s'est ouverte dans une partie de la France. Fait important à constater, presque toutes les assemblées départementales ont émis un veu formel contre la R P et notamment la Charente-inférieure, l'Eure, l'Indre-et-Loire, le Lot, la Haute-Marne, l'Ain.

Les Basses-Alpes, à leur tour, ont voté une motion invitant le Sénat à repousser la proposition de la loi votée par la Chambre et relative à la réforme électorale avec représentation proportionnelle et comptant sur lui pour réaliser l'union du parti républicain dans l'intérêt supérieur de la République.

A Lyon, la rentrée au Sénat de M. Hériot, maire de Lyon, adversaire résolu de la réforme électorale, est un signe des temps. A Apt, la rentrée au Parlement de M. Louis Tissier, également adversaire de la réforme électorale, prouve suffisamment que les électeurs ne veulent en aucune façon de cette réforme qui divise le parti républicain au profit de ses adversaires.

Le Gouvernement doit évidemment tenir compte de l'expression de tous ces vœux.

Comice Agricole. — A cause de sa proximité avec les Fêtes de Septembre, du nombre et de l'importance des prix qui seront décernés, le concours du Comice Agricole fixé au 31 août, présentera cette année un intérêt exceptionnel.

Le Jury sera composé de MM. Fondard, professeur départemental d'agriculture, président, Farsy, directeur et Ruitre, professeur à l'Ecole d'Agriculture d'Oraison, Arlaud, vétérinaire départemental, Cotte, jardinier à Oraison. La distribution des prix aura lieu le lundi avec le concours des musiques.

Voyage-Excursion. — La Société musicale *Les Touristes des Alpes* se rendra le 8 septembre prochain en excursion à Chamonix d'après le programme suivant : Départ de Sisteron samedi 7 septembre à 15 h. 01, coucher à Annecy. Dimanche 8, visite du Lac d'Annecy et des Gorges du Fier ; départ à 14 h. 38, arrivée à 19 h. 07. Lundi matin, traversée de la Mer de Glace ; après-midi à la disposition de chacun. Mardi matin, Excursion au Glacier des Bossons au pied du Mont-Blanc, Cascade du Dard ; après-midi, visite de Chamonix, concert ; départ à 19 h. 08, coucher à Annecy. Mercredi matin, visite d'Aix-les-Bains ; déjeuner à Grenoble, visite de la ville ; arrivée à Sisteron à 18 h. 37

MM. les membres honoraires qui désirent profiter des avantages du voyage, peuvent se faire inscrire dès aujourd'hui chez M. Clergue, libraire, vice-président de la Société. Coût : 40 francs, compris voyage, hôtels, guides et étrennes.

Les excursions comprises dans le voyage ci-dessus ne présentent absolument aucun danger et peuvent être faites par tout le monde.

Nécrologie. — C'est avec une grande peine que la jeunesse sisteronnaise et la population entière ont appris le décès de leur compatriote M. Charles Gueyrard, âgé de 21 ans, musicien au 7e génie à Avignon, fils de M. et Mme Gueyrard, merciers en notre ville.

Notre compatriote et ami atteint de fièvre typhoïde est décédé à l'hôpital militaire de cette ville, malgré tous les soins prodigués par une tendre et dévouée mère qui se tenait à son chevet depuis quelque temps déjà.

Cette mort a prouvé une profonde émotion parmi la jeunesse du pays et les sociétés diverses auxquelles il appartenait : aux *Touristes des Alpes* dont il était un des membres les plus zélés et les plus assidus ; au *Sisteron-Velo*, auquel il donnait le meilleur de son énergie ; au Comité des fêtes où il ne ménageait ni son temps ni sa peine. Partout il avait su se créer des amitiés et des relations agréables ; partout il avait l'estime de ses camarades qu'il emporte dans la tombe si prématurément ouverte sous ses pas.

Les obsèques de Charles Gueyrard auront lieu aujourd'hui à 9 h. 1/2. La musique des *Touristes des Alpes* y jouera plusieurs morceaux funèbres. La société sportive du *Sisteron-Vélo* y assistera en corps et des couronnes seront offertes par les *Touristes des Alpes*, le *Sisteron Vélo*, le Comité permanent des Fêtes, les jeunes gens appartenant à sa classe et ses amis intimes. Des discours seront prononcés sur son tombeau par les présidents de chaque société.

Puissent tous ces témoignages de sympathie — auxquels *Sisteron Journal* s'associe vivement — apporter un soulagement à la famille éplorée qui voit disparaître à la fleur de l'âge un fils en qui elle avait mis toutes ses espérances.

Le cortège partira de la maison mortuaire, rue Droite.

La Coupe des Alpes. — L'Epreuve pédestre du lundi, 2 septembre prochain portée au programme des Fêtes du Comité Permanent est appelée à avoir dans notre région, un grand retentissement en raison de l'importance de ses prix et de la qualité des concurrents qui prendront part à ce véritable championnat pédestre des Alpes.

Outre les prix affectés à cette importante épreuve, le Sisteron-Vélo, à qui a été confiée l'organisation, a pu créer avec le concours des principaux clubs de la région, une Coupe Challenge, bronze d'art "Le Travail" de Meissonnier, qui sera mise en compétition entre les équipes du Sisteron-Vélo, Laragne-Sports, Stade Gapençais et l'Union Sportive Dignoise dont chacune aura le fervent désir de remporter ce superbe trophée, prix d'honneur attaché au succès de l'équipe victorieuse.

La Coupe des Alpes sera dès aujourd'hui exposée dans la vitrine de M. Colombon, coiffeur, rue Saunerie.

Tirage. — Le tirage de la tombola de l'Association de Défense de l'Ecole laïque est définitivement fixée au lundi 26 courant, jour de foire à Sisteron. Les derniers billets resteront en vente jusqu'à midi. Rappelons que les lots au nombre de plus de 80 comprennent un vase de Sèvres offert par M. le Président de la République, une bicyclette des statuettes, objets d'art, gravures, service à café, toilette, etc.

Prix du billet, 0,25.

Classe 1875. — Les Conscrits de la classe 1875 sont priés de se réunir le dimanche 1e septembre prochain à 5 heures du soir au café Célestin Clément, sur la Place, pour arrêter la date d'un banquet fraternel.

Les non résidents à Sisteron sont priés d'envoyer leur adhésion. Le présent avis tient lieu de convocation.

UN BON REMÈDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotement de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel ; quelques jours de traitement suffisent. Une boite de tablettes da Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à M. H. Berthiot rue des Lions, 14, Paris.

Avis. — La chasse est interdite dans les propriétés Marcy et Raveaud Vors à Briasq ; Baille à Girale, et dans la forêt communale de Briasq, commune d'Entrepierre.

P.L.M. — Grandes Vacances. — Billets d'aller et retour collectifs, 1re, 2e et 3e classes, à prix réduits, délivrés jusqu'au 30 septembre, aux familles d'au moins trois personnes.

Validité jusqu'au 5 Novembre 1912. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres. Prix : les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 7 %.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

ETAT-CIVIL

du 9 au 16 août 1912

NAISSANCES

Néant.

MARIAGES

Entre M. Gervoni Pierre-Emmanuel, monteur-mécanicien, à Marseille, et Mlle Reynaud Marguerite-Jeanne, repasseuse à Sisteron.

Entre M. Bertschmann Emile, ingénieur-électricien à Bettingen, et Mlle Turcan Julie-Louise Marie-Thérèse, s.p., à Sisteron.

DÉCÈS

Lagier Henri, entrepreneur, 53 ans, aux Cordeliers.

Étude de Me FÉLIX THÉLÈNE
AVOCAT-AVOUÉ
Successeur de Me Gassier
58, Rue Droite, à **Sisteron** (B.-A.)

EXTRAIT
d'un Jugement de Divorce

D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal Civil de première instance de Sisteron, le 19 février 1912 enregistré, au profit de la dame ROUBAUD Marie-Madeleine, épouse JAUME Henri, sans profession domiciliée et demeurant à Ribiers, admise au bénéfice de l'assistance Judiciaire par décision du 29 juillet 1910.

Contre M. JAUME Henri, coiffeur, domicilie et demeurant à Sisteron.

Il résulte que le divorce a été prononcé entre les époux ROUBAUD-JAUME aux torts et griefs du mari, et que JAUME a été condamné aux dépens de l'instance.

Sisteron, le 21 Août 1912.

Pour extrait :

F. Thélène.

Etude de Me DE GASQUET, notaire, 69, rue Paradis, MARSEILLE

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
d'une
GRANDE PROPRIETÉ

sise à Marseille, quartier du Bas Canet, appartenant au BUREAU DE BIENFAISANCE DE LA VILLE DE SISTERON

Adjudication fixée au Mardi TROIS septembre 1912
à 10 heures du matin en la CHAMBRE DES NOTAIRES DE MARSEILLE, rue Paradis, 36, par le ministère de Me De Gasquet

Cette propriété entièrement close de murs et susceptible d'être avantageusement morcelée, est en façade sur le chemin du Canet, elle est en nature de jardin et de terres labourables, complantée en vignes, oliviers et arbres fruitiers ; il s'y trouve maisons de maître, de concierge et de fermier, ainsi que diverses dépendances et une source abondante.

Superficie : 60.235 mètres carrés

Mise à prix . . . . 602.350 francs.

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère de notaires ou avoués de l'arrondissement de Marseille.

Pour tous renseignements et pour visiter s'adresser à Me De GASQUET notaire, détenteur du cahier des charges.

© VILLE DE SISTERON

VILLE DE SISTERON

31 Août, 1er et 2 Septembre 1912

Exposition et Concours Agricoles

Organisés par le COMICE AGRICOLE de l'arrondissement de Sisteron sous les auspices et avec une subvention du Gouvernement de la République et de M. le Ministre de l'Agriculture.

Fêtes Sportives et Musicales

Organisées par le Comité permanent des Fêtes de Sisteron

PROGRAMME

Samedi 31 Août à 7 heures du matin :

GRAND CONCOURS DE LABOURAGE

1re catégorie (attelage de 4 bêtes) : 1er prix, 50 fr. ; 2me prix, 30 fr. ; 3me prix, 20 fr.
2me catégorie (attelage de 2 bêtes) : 1er prix, 30 fr. ; 2me prix, 20 fr. ; 3me prix, 10 fr.
3me catégorie (attelage de 1 bête) : 1er prix, 20 fr. ; 2me prix, 10 fr. ; 3me prix, 5 fr.
4me catégorie (Brabans seules à 4 bêtes) : 1er prix, 50 fr ; 2me prix, 30 fr.

1° Le terrain sera divisé en autant de lots de 3 mètres qu'il y aura de concurrents. Chacun de ces derniers ouvrira 6 raies sur la même face. Après le passage de la Commission il devra terminer le labour de son lot. — 2° La 1re et la 4me catégorie laboureront à 4 colliers ; la 2me catégorie labourera à 2 colliers et un homme ; la 3me catégorie tracera un sillon de 2 raies à 6 mètres d'intervalle à l'araire. — 3° L'attribution des lots à labourer aura lieu par voie de tirage au sort. — 4° Les attelages et les charrues seront amenés par les concurrents. — 5° Ces derniers devront se faire inscrire chez M. Clergue, Secrétaire du Comice, la veille au moins du Concours.

A 9 heures, cours Paul Arène : *Ouverture de l'Exposition et du Concours.*

Tableau des prix à distribuer

Concours Spéciaux

1° *Agriculture et Horticulture.*— A l'Exposition la plus belle et la plus complète des produits agricoles et horticoles : 1er prix, 30 fr., une médaille d'argent et un diplôme ; 2me prix, 20 fr. et un diplôme.

2° *Apiculture.* — Appareils et produits. Il sera tenu compte des appareils construits par l'exposant lui-même et surtout de ceux imaginés par lui. A l'exposition la plus belle et la plus complète : 1er prix, 50 fr., une médaille de vermeil et un diplôme ; 2me prix, 25 fr., une médaille de bronze et un diplôme ; 3me prix, 10 fr., et un diplôme.

Section I. — Animaux

Chevaux et Juments de travail : 1er prix, 15 francs s 2me prix, 10 francs.
Juments poulinières : 1er prix, 20 francs; 2me prix, 10 francs.
Mulets et Mules : 1er prix, 25 francs ; 2me prix, 10 francs.
Bœufs adultes ; 1er prix, 25 francs ; 2me prix, 15 francs.
Taureaux : Prix, 20 francs.
Vaches laitières : 1er prix, 20 francs; 2me prix, 10 francs.
Béliers de toutes races : 1er prix, 15 fr.; 2me prix, 10 francs.
Moutons gras (10 têtes au moins) : 1er prix, 25 francs ; 2me prix, 15 francs.
Brebis (10 têtes au moins) : 1er prix, 20 francs ; 2me prix, 10 francs.
Brebis suitées (10 têtes au moins) : 1er prix, 25 francs ; 2me prix, 15 francs.
Agneaux (20 têtes au moins) : 1er prix, 25 francs ; 2me prix, 15 francs.
Chèvres laitières : Prix. 5 francs.
Boucs : Prix, 5 francs.
Porcs gras : 1er prix, 15 francs ; 2me prix, 10 francs.
Truies suitées (6 petits au moins) : 1er prix, 15 francs ; 2me prix, 10 francs.
Cochons de lait (8 au moins) : 1er prix, 15 francs ; 2me prix 10 francs.
Animaux de basse-cour, coqs, poules, oies, lapins (la paire au moins) : 4 prix de 5 francs.

Section II. — Agriculture

Blé : 1er prix, 10 francs ; 2me prix, 5 fr.
Autres céréales légumineuses, graines fourragères : 1er prix. 10 francs ; 2me prix, 5 francs.

Section III. — Horticulture

Pommes de terre (50 kilos au moins) : 2 1ers prix de 10 fr. ; 2 2mes prix de 5 fr.
Haricots, pois, melons, courges, citrouilles, etc., etc. : 2 1ers prix de 10 francs ; 4 2mes prix de 5 francs.
Raisins : 1er prix, 10 frs; 2me prix, 5 frs.
Autres fruits : 2 1ers prix de 10 francs ; 2 2mes prix de 5 francs.
Fruits secs (un double décalitre au moins) : 2 prix de 5 francs.
Fleurs diverses, plantes d'appartements : 2 prix de 5 francs.
Plantes : 1er prix, 10 fr.; 2me prix, 5 fr.

Section IV. — Produits Manufacturés dans la Région du Comice

Beurres, fromages : 2 prix de 5 francs.
Confitures, conserves, pâtes, charcuterie, etc., etc.: 1er prix 10 fr.; 2 2mes prix de 5 fr.
Vins, huiles, essences : 2 prix de 5 francs.

Section V. — Machines et Matériel Agricole

1° *Construites dans le pays :* 1er prix, 20 frs ; 2me prix, 10 frs, 3me prix, 5 francs ; les 3 avec Diplômes.
2° *Perfectionnées :* 2 1ers prix, médaille G.M. ; 2 2mes prix, médaille P.M. ; 2 3mes prix, Diplômes.

A 11 heures : **Visite des animaux et des produits par le jury**

RÈGLEMENT DU CONCOURS

1° Ne sont admis à ce Concours que les animaux ou produits appartenant à des agriculteurs, propriétaires, fermiers et métayers de l'Arrondissement de Sisteron et des cantons limitrophes, qui, si le Jury l'exige, devront prouver qu'ils les possèdent depuis un mois au moins. — Ces derniers doivent être membres de l'Association. — L'Exposition est ouverte à tous les produits de n'importe qu'elle provenance.

2° Il n'est pas nécessaire de faire de demandes préalables. — Les exposants n'ont qu'à amener leurs bestiaux, ou apporter leurs produits : ils se placeront aux endroits désignés par la Commission.

3° Des étagères, des claies, des piquets, avec cordes seront placés par les soins du Comice sur le cours de l'Hôpital. Les exposants devront se charger eux-mêmes de l'organisation de leur exposition sur l'emplacement qui leur sera indiqué par la Commission.

4° Il sera affecté à chaque lot d'animaux, produits ou machines, dès son arrivée, un numéro qui devra être placé de façon apparente et qui servira de désignation pour classer les lots.

5° Chaque exposant prendra soin de ses animaux ou produits. la Commission du Comice n'en acceptant la responsabilité en aucun cas.

6° L'organisation, la direction et la surveillance du Concours appartiennent exclusivement au Président et au Secrétaire du Comice, aux membres du Bureau et aux membres du Comice délégués par le Président.

7° Un Jury nommé par le Bureau du Comice sera chargé de décerner les récompenses

8° Le Jury aura toujours la liberté de réduire ou de ne pas décerner les prix en cas d'insuffisance des animaux ou produits exposés. Les sommes non distribuées seront acquises à la Société.

9° Le Jury juge souverainement et sans appel.

10° Les lauréats devront se présenter en personne pour toucher leurs primes. Aucune réclamation de prix ou méaille ne sera admise après le 31 Décembre 1912.

ON DEMANDE ménage, gages 80 francs nourriture, logement ; homme jardinier, femme cuisine et ménage. Références exigées. S'adresser GOETZ, villa Arry, Saint-Tropez, Var.

CABINET DENTAIRE
— A. MEYER —
21, Rue de Provence, DIGNE
A. MEYER et L. PETIT
Prothésiste et Chirurgien Dentiste
de la Faculté de Médecine de Nancy
Visibles les **5** et **6** de chaque mois
Hôtel Nègre, SISTERON

A louer de suite
Grand local pouvant servir au commerce, situé sur la Place.
S'adresser chez M. Francis Jourdan Cycles, rue Droite, Sisteron.

BONNE OCCASION. A VENDRE
AUTOMOBILE
marque Raynaud, 4 places, tonneau démontable, magnéto et accessoires. Essais sur n'importe quel parcours.
Prix modéré
S'adresser au bureau du journal.

Avis Utile

La gêne respiratoire, l'oppression, l'essoufflement la toux opiniâtre qui persistent après une bronchite ou une pleurésie disparaissent rapidement en employant la Poudre Louis Legras, ce remède incomparable qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Le soulagement est instantané, les complications sont évitées et la guérison définitive survient rapidement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

RETARD DES ÉPOQUES
Mesdames, qui êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), quand vous aurez tout essayé sans résultat, *écrivez en toute confiance au Dr du Laboratoire de Spécialités, 11, Boul. Papin, LILLE, qui vous indiquera un moyen efficace, garanti et sans danger.*

GUERISON DES HERNIES
MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,
DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU TRAITEMENT

Il est profondément douloureux de songer à cette partie de notre pauvre humanité, celle qui est affligée de cette triste infirmité appelée hernie Mais il est plus pénible encore de constater combien tous ces braves gens sont soignés d'une façon déplorable. Les uns martyrisés, écorchés à vif par de véritables instruments de torture ; les autres, atteints d'abord de pointes de hernies, voient leurs infirmités se développer glisser sous le bandage et enfin descendre dans le scrotum.

Pourquoi continuer ainsi, pourquoi n'appelez vous pas à votre aide cet homme de science qui a consacré la moitié de son existence à l'étude des hernies et à chercher le remède pour les combattre. Vous connaissez tous cet homme : c'est le renommé spécialiste M. GLASER, de Paris. C'est lui l'innovateur d'un nouvel appareil pour le traitement des hernies, 100 fois plus efficace que ceux existant à ce jour. Le trop gênant sous cuisse est supprimé, de l'appareil qui se porte jour et nuit sans gêne ni interruption de travail ; il est le plus solide et est à la portée de toutes les bourses. Pourquoi alors continuez vous à vous servir de ces mauvais bandages puisque vous pouvez vous procurer l'appareil de M. Glaser, si doux et dont la supériorité a été reconnue par les sommités médicales. Les hernies les plus tenaces s'inclinent et s'effacent devant son imposante efficacité.

Nous dirons simplement à nos lecteurs et lectrices de ne pas confondre la haute science de M. Glaser avec certains imitateurs et prétendus guérisseurs n'ayant aucune compétence en matière de hernies.

Dédaignez ces simples marchands, commis-voyageurs, justes bons à vendre un objet de peu de valeur à des prix formidables.

N'achetez plus de bandages avant d'avoir fait une visite à M. Glaser dont le dévouement est si hautement reconnu.

M. Glaser, lui même recevra les hommes femmes et enfants atteints de hernies, efforts et descentes, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, à

SISTERON, le 24 Août, Hôtel des Acacias,
GAP, les 25, 26 Août, Hôtel des Négociants.
DIGNE, le 27 Août, Hôtel Boyer-Mistre.

Voulez-vous combattre votre hernie avec succès et à peu de frais ? envoyez 1 fr, en timbres à M. GLASER, Boulevard Sébastopol, 38, Paris, et vous recevrez en retour la brochure qui vous rendra un service signalé.

MESDAMES
Si vous êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), écrivez en confiance à **G. LACROIX**, O.✠, Pharm. Spécialiste, 39, Rue Neuve, à LILLE, qui vous enverra tous renseignements demandés (8e ANNÉE).

Bulletin Financier

La fermeté de la Bourse ne s'est encore pas démentie aujourd'hui.

Le 3 0/0 stimulé par des achats des Caisses se montant à 50 000 francs, s'avance à 92,66 avec un marché de primes assez achalandé.

Les Fonds étrangers sont fermes. Russe Consolidé 94,60, Extérieure 93 95. Turc 91,55 Italien 97,40.

Chemins de fer français calmes Nord 1636 Lyon 1624, Orléans 1338.

Les Etablissements de Crédit restent fermement tenus Crédit Lyonnais 1.551 ; Comptoir d'Escompte 978; Crédit Foncier 835 ; Société Générale 828 ; Banque Franco-Américaine 517 ; Banco di Roma 108. Banque hypothécaire franco-argentine 646.

Chemins de fer espagnols fermes : Saragosse 470, Espagne 490.

Valeurs industrielles russes toujours brillantes : Sosnowice 1618, Bakou en forte avance à 2175. Naphto 640, Malzoff 1148, Briansk 576.

Rio inchangé à 1195.

Les valeurs de traction et d'électricité accentuent leur mouvement en avant. Métropolitain 632. Nord-Sud 237. Distribution 642. Jeumont 490. Electricité de Paris 767. Energie industrielle 102.

En coulisse, les mines d'or retombent dans l'oubli ; Rand Mines 165 ; East Rand 74. Diamantifères toujours achetées. De Beers 535. Jagerfonteine 164. Malacca 315.

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique
RICQLÈS PRÉSERVE DES EPIDÉMIES
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

UN PRETRE offre de faire connaître gratuitement recette infaillible pour guérir rapidement et radicalement **Epilepsie, Maladies du Système nerveux, Neurasthenie.** Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (*Loiret*).

L'eau cosmétique des frères Saint-Joseph est le moyen le plus puissant pour conserver et rétablir la vue ; fortifier les yeux et les paupières.
Prix du flacon : 5 francs.
HÉMORROÏDES
prompt soulagement, guérison rapide par
LE VÉRITABLE
ONGUENT CANET-GIRARD
ayant plus de cent années d'existence, est un remède souverain pour la guérison de toutes les *plaies, panaris, furoncles, anthrax, blessures de toutes espèces.* Ce topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des *tumeurs, engorgements du sein,* les *abcès* et la *gangrène.*
Chaque rouleau renferme la manière de l'employer. Pour l'avoir véritable, il faut exiger que chaque rouleau porte la signature ci-contre.
PRIX DU ROULEAU : 2 FR. — FRANCO POSTE : 2 FR. 20.
VÉRITÉ, Pharmacie, 10, Rue de Turenne, Paris.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Encoi... franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

NOUVEAUTÉS !
Demandez chez tous les Libraires
1° La colle blanche supérieure
"FIXOL"
Se fait en 2 grandeurs de flacons
0 fr. 95 et 1 fr. 90
La meilleure des colles actuelles
POUR TOUS USAGES
2° L'encrier breveté S. G. D. G
Inversable à niveau constant
Le "PLENUM"
Se remplit une fois par an !
4 Modèles - 1 fr. 95 à 14 fr.
Le plus économique et le plus parfait des encriers actuellement en vente.
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Vient de Paraître
LA LIVRAISON
Complet en 20 Livraisons — Un franc net la livraison
LES MERVEILLES DU MONDE
LES PRODIGES DE LA NATURE — LES CRÉATIONS DE L'HOMME
Plus de 700 admirables Photographies
LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, 79 Bd St-Germain-PARIS

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Gardez-Vous
des Bohémiens et des Chemineaux
leurs signes secrets et trucs dévoilés par
LA VIE À LA CAMPAGNE
Dans son Merveilleux Numéro Spécial
LA CHASSE EN 1910
25 Articles des 1ers spécialistes cynégétiques.
Couverture et 2 hors-texte en couleurs.
d'Admirables tableaux de Chasse
— 100 dessins et photographies —
En vente partout et chez Hachette et Cie
SPÉCIMEN d'un Numéro antérieur 0 fr. 25

SE FAIT EN TEINTES :
Blanche
Rosée
Rachel
Chair
Naturelle

PRIX DU FLACON
verre opale
(déposé)
2 fr.
Envoi d'un FLACON franco par poste contre 2 f, 50 en timbres ou mandat.

L'Eau du Sahel
est une Eau de Beauté incomparable absolument inoffensive, Elle remplace avantageusement les Crèmes et Laits de Toilette et la Poudre de Riz.
SOUVERAINE contre les affections légères de la peau, L'EAU DU SAHEL donne au visage un teint velouté et lui procure une fraicheur bien agréable.
M. DORIER & Cie - Marseille - Fabricants
Se trouve : chez les coiffeurs, parfumeurs et dans toute maison vendant de la Parfumerie.

Imprimerie Administrative & Commerciale
Pascal LIEUTIER 21, Place de la Mairie, SISTERON, B-A

Impressions commerciales et Administratives
TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS
Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes
LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS
CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE
Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux
ENCRES DES MEILLEURES MARQUES
REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC
SOUS-MAINS ET SERVIETTES
Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON